Guide pour la contractualisation et l'inscription des sites

À destination des opérateurs de déchets





Sommaire



Introduction

Contractualisation et inscription des sites

- Entité facturante
- Utilisateurs
- Signature du contrat
- Sites de réception
- Signature des annexes techniques

Bon à savoir





O1 Introduction

Organisation de la contractualisation



Signature du contrat

Le contrat est unique pour tous les opérateurs de déchets et établit des règles de fonctionnement uniformes. Cela inclut le respect des obligations réglementaires, telles que celles liées aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et de l'urbanisme, ainsi que les règles de déclaration des déchets traités et de facturation correspondante.

Un contrat à signer par entité facturante par le signataire.



Signature des annexes techniques

Le(s) site(s) de réception doit(doivent) être rattaché(s) au contrat par la signature de l'annexe spécifique correspondant à l'activité de chaque site. Cela encadre les prescriptions propres à l'activité du site et la rémunération associée.

Une annexe technique à signer par site par le signataire de l'entité facturante.



Avant la signature des annexes, bien définir sous quelles annexes vous souhaitez inscrire vos sites et vérifiez que vous avez l'ensemble des justificatifs nécessaires à l'inscription.

Types d'installation / activité

Plateforme fixe de recyclage	Valorisation matière en carrière	Massification sur installation de transit	Collecte en déchèterie professionnelle	Traitement sur chantier
Solution dédiée aux plateformes de recyclage. En cas de site à double activité (plateforme de recyclage + carrière), il est recommandé de souscrire ce contrat.	Solution dédiée aux carrières assurant une valorisation exclusivement en remblai.	Solution dédiée aux sites massifiant les déchets, en vue de leur traitement sur un site tiers. La solution est similaire à celle des plateformes de recyclage.	Solution dédiée aux sites aménagés afin de pouvoir collecter les déchets apportés par le producteur initial de ces déchets.	Solution dédiée aux plateformes temporaires, situées sur un chantier, dans le cadre de la démolition d'un ou de plusieurs bâtiments. Seules sont soutenues les tonnes produites sur le chantier et commercialisées/ cédées à un tiers.

Prérequis

	Plateforme fixe de recyclage	Valorisation matière en carrière	Massification sur installation de transit	Collecte en déchèterie professionnelle	Traitement sur chantier
Type d'ICPE	ICPE 2515	ICPE 2510	ICPE 2517	ICPE 2710	ICPE 2515
Pont bascule connecté	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Autres critères	Justificatif de foncier: • copie de contrat de bail professionnel en cours. • copie de la taxe foncière de l'année précédente.		Justificatif de foncier : • copie de contrat de bail professionnel en cours. • copie de la taxe foncière de l'année précédente.	Engagement à accepter les déchets sans condition de tonnage minimum.	

Mode de rémunération

	Plateforme fixe de recyclage	Valorisation matière en carrière	Massification sur installation de transit	Collecte en déchèterie professionnelle	Traitement sur chantier
Types de traitement rémunérés	RecyclageValorisation	Valorisation	RecyclageValorisation	RecyclageValorisation	• Recyclage
Tarifs	Par zone d'emploi*	Par zone d'emploi*	Par zone d'emploi*	Par zone d'emploi*	Tarif unique national fixé à 1€/T
Rémunération	Pour les apports inférieurs ou égaux à 3,5 T :	Non	Pour les apports inférieurs ou égaux à 3,5 T :	Pour les apports inférieurs ou égaux à 10 T :	Non
complémentaire	7€/T àla		7€/T àla	14 € / T:	
	réception		réception	•7€ à la réception •7€ à la rupture de charge	

*Je m'informe sur les tarifs appliqués par zone d'emploi sur la calculette :

Zone d'emploi	Type d'installation	
♥ Code postal ou ville		Ajouter + Ajouter +

Bibliographie

Contrat socle

> Contrat Ecominéro Opérateur 2025

Annexe technique

- > Plateforme fixe de recyclage
- > <u>Valorisation matière en carrière</u>
- Massification sur installation de transit
- > Collecte en déchèterie professionnelle
- > Traitement sur chantier



Cliquer pour accéder au document.



Contractualisation et inscription des sites

Les différents profils utilisateurs sur l'Espace Ecominéro

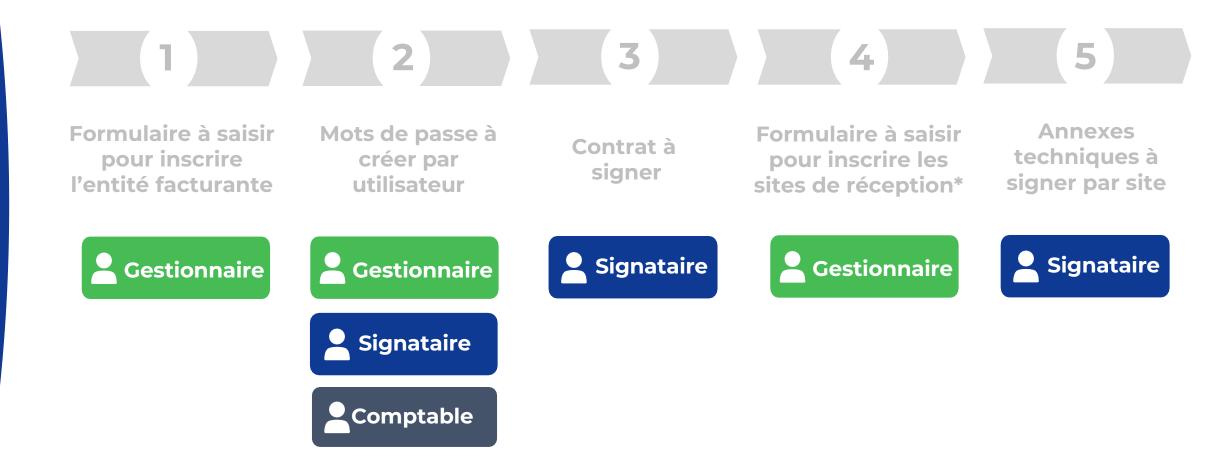
Gestion des profils utilisateurs :

- Il existe 3 profils différents.
- > Une même personne peut disposer des 3 profils. Sinon, vous pouvez désigner un utilisateur différent à chaque profil.
- Les rôles de chaque utilisateur sont les suivants :

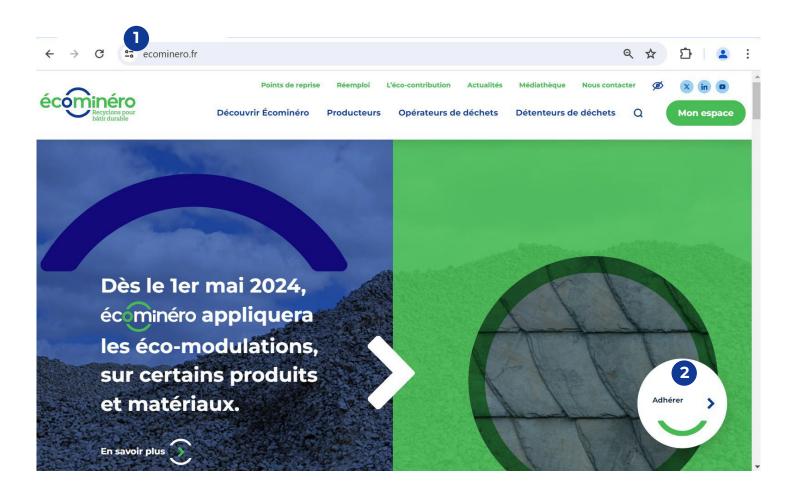
	Inscrire l'entité facturante et ses sites de réception	Signer le contrat et les annexes techniques	Créer des utilisateurs	Déclarer des déchets	Accéder aux bons à facturer	Ajouter des documents
Gestionnaire	x		x	x	x	x
Signataire		x				
Comptable					x	

Les données présentes sur l'Espace Ecominéro étant confidentielles, l'équipe Ecominéro ne peut pas les communiquer. Seuls les utilisateurs créés dans l'Espace peuvent y accéder.

Une contractualisation en 5 étapes :

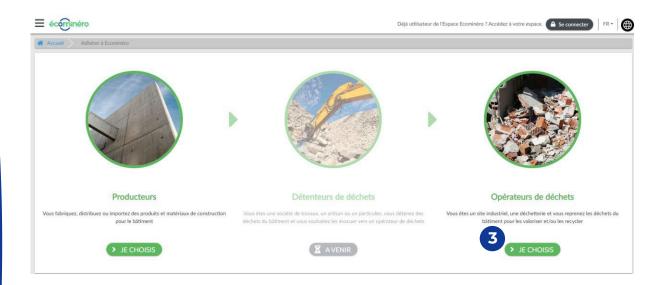






- 1 Connectez-vous sur <u>ecominero.fr</u>
- 2 Cliquez sur « Adhérer ».



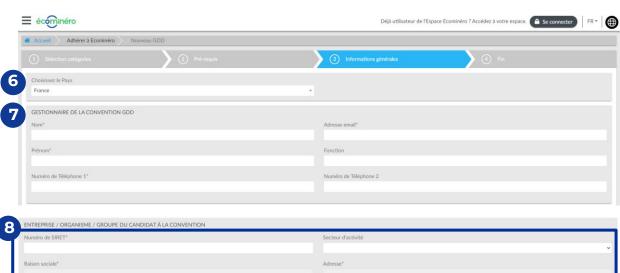






- 3 Sous la rubrique « Opérateurs de déchets », cliquez sur « JE CHOISIS ».
- 4 Êtes-vous le gestionnaire du contrat?
 - Le gestionnaire est la personne en charge de piloter l'inscription de l'entreprise en tant qu'opérateur de déchets auprès de l'écoorganisme.
 - L'entreprise qui s'inscrit, **l'entité facturante**, portera le contrat et la facturation pour l'ensemble des sites de réception de déchets qui lui seront rattachés.
- 5 Avez-vous un compte Ecominéro?
 - Oui : connectez-vous à votre espace afin d'inscrire votre entité facturante.
 - Non: cliquez sur « Non » et sur « POURSUIVRE » pour continuer l'inscription.





- Numéro de SIRET*

 Secteur d'activité

 Adresse*

 Contact email de la société*

 Code Postal*

 Ville

 Site internet

 Email pour envoi des bons à facturer dématérialisés*

 Numéro de TVA*

 Suméro de TVA*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*

 Lieu d'enregistrement au Registre du Commerce et des Sociétés*
- RÈGLEMENT
 N° IBAN°

 Import du RIB°

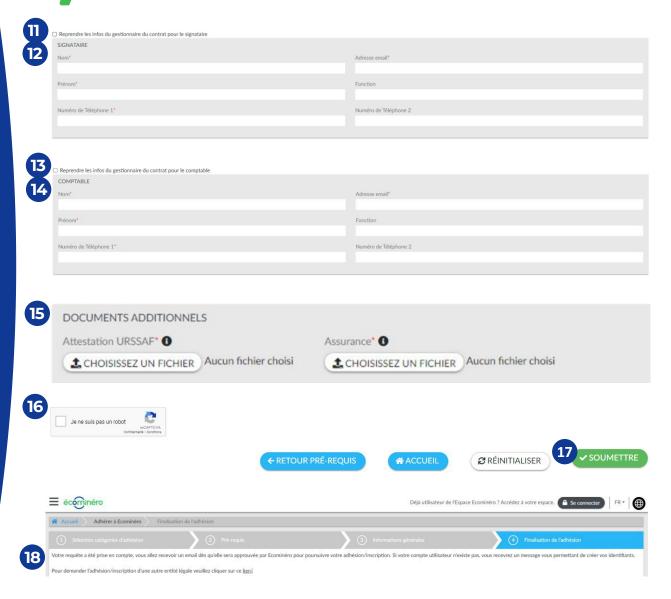
 CHOISISSEZ UN FICHIER Aucun fichier choisi

- 6 Le pays par défaut est « France ». Si vous êtes situé dans un autre pays, indiquez-le.
- 7 Complétez les champs relatifs au **gestionnaire.**
- 8 Complétez les champs relatifs à **l'entité facturante** :
 - champs complétés automatiquement : raison sociale, adresse et code postal.
- 9 Complétez le numéro de TVA.
 Si votre entité facturante n'a pas de numéro de TVA (ex : société martiniquaise), indiquez « FR00 ».
- 10 Complétez les champs relatifs aux informations financières:
 - renseignez les données relatives à l'IBAN et au BIC.
 - importez votre RIB au format PDF ou PNG.



Les champs avec une * sont obligatoires.





- Si applicable, cochez la case.
- Complétez les champs relatifs au **signataire**. Le signataire doit signer le contrat et les annexes techniques.
- 13 Si applicable, cochez la case.
- 14 Complétez les champs relatifs au comptable.
- Importez votre Attestation de Vigilance URSSAF et votre Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle.
- 16 Cochez la case et au besoin répondez aux questions.
- Lorsque l'ensemble des champs obligatoires sont renseignés, le bouton « SOUMETTRE » passe en vert foncé, cliquez-le.
 Il reste en vert clair, si des champs obligatoires ne sont pas complétés.
- Votre demande d'inscription de l'entité facturante a bien été prise en compte.

Étape 2 – Création d'un mot de passe pour l'utilisateur

De: nepasrepondre@ecominero.fr Envoyé: mercredi 8 février 2023 12:27

À:

Objet : Création de mot de passe sur Espace Ecominéro

Bonjour,

Bienvenue chez Ecominéro!

Vous avez été désigné(e) par votre entreprise comme utilisateur de l'espace Ecominéro.

Cet espace personnalisé vous permet d'accéder à tous les savoirs utiles en lien avec votre adhésion à notre éco-organisme.

Pour le découvrir, il vous faut d'abord créer vos identifiants en cliqua



Bonne découverte,

L'équipe Ecominéro



Lorsque la demande d'inscription est effectuée, les utilisateurs d'Espace Ecominéro reçoivent un e-mail pour créer leur compte.

Contrôlez vos boîtes de spam ou prévenez votre service informatique si un outil de filtrage des e-mails est en place pour rapatrier l'email dans vos boîtes de réception. L'émetteur est nepasrepondre@ecominero.fr

- 1 Cliquez sur le lien pour créer votre compte.
- 2 Indiquez votre mot de passe et confirmez-le dans le champ en dessous. Ne prenez pas en compte le message « Le mot de passe ne correspond pas à la confirmation du mot de passe ».
- 3 Cliquez sur la case.
- 4 Lorsque le mot de passe est indiqué et que la case est cochée, le bouton « SOUMETTRE » passe en vert foncé, cliquez-le.

Il reste en vert clair si la confirmation du mot de passe est différente ou si la case n'est pas cochée.



Étape 3 - Signature du contrat

Lorsque le signataire crée son accès à l'Espace Ecominéro, il reçoit le contrat à signer.

- 1 Il existe deux possibilités pour accéder au contrat à signer :
- 1a Depuis l'e-mail reçu, cliquez sur le lien :



Depuis l'Espace Ecominéro :

Menu > Administratif >

Entreprises > Opérateurs

déchets > Entités facturantes



Vous pouvez ensuite sélectionner l'entité facturante, puis cliquer en bas de page sur «SIGNER LE CONTRAT».

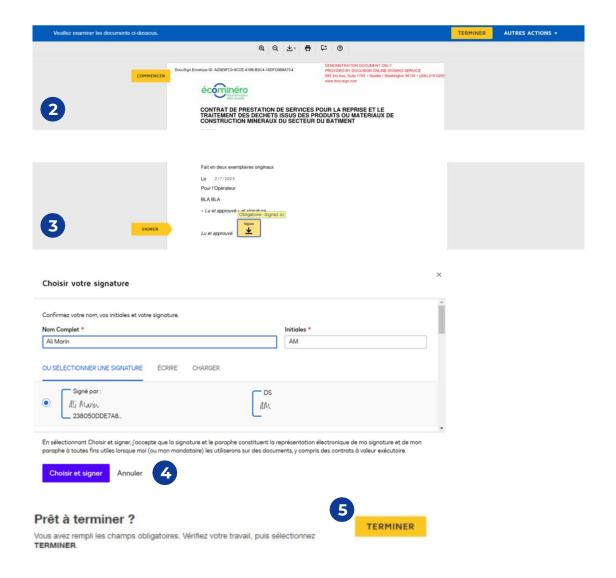




Seule la personne ayant le rôle de signataire peut signer le contrat. Le compte du signataire doit être actif pour pouvoir le signer.



Étape 3 - Signature du contrat



- 2 Après avoir été redirigé vers Docusign, vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble du contrat.
- 3 Arrivé en bas du document, cliquez sur «SIGNER».
- 4 Cliquez sur « Choisir et signer » afin d'insérer votre signature au contrat.
- 5 Cliquez sur «TERMINER».
- 6 Votre contrat est conservé directement sur votre Espace Ecominéro. Vous le recevrez également par e-mail.



À noter : le contrat est présigné par Ecominéro.







Une fois l'inscription validée par Ecominéro (statut 4/5), le gestionnaire pourra enregistrer depuis l'Espace Ecominéro les sites de réception de déchets qui rentreront dans le réseau des points de reprise.

- 1 Cliquez sur les 3 barres horizontales en haut à gauche > Administratif > Entreprises > Opérateurs déchets > Entités facturantes.
- 2 Cliquez sur « + Ajouter » situé à gauche en bas de page sur la rubrique « SITES ».

À noter:

- il faut remplir un formulaire par site.
- assurez-vous que les sites que vous allez inscrire sont bien liés à l'entité facturante qui a contractualisé avec Ecominéro. S'ils dépendent d'une autre entreprise en termes de facturation, ladite entreprise doit contractualiser en tant que nouvelle entité facturante, puis inscrire les sites qui lui sont rattachés.
- vous pourrez inscrire des sites de réception lorsque le statut d'inscription de votre entité facturante est en 4/5 ou en 5/5.

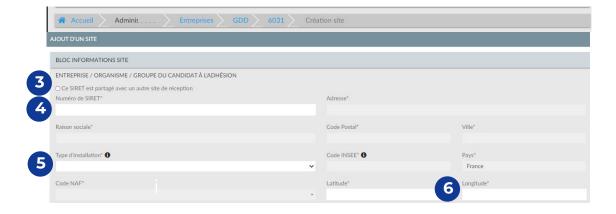
Statut d'inscription

4/5 - Inscription validée

5/5 Site(s) actif(s)



Vous arrivez sur la page qui contient l'ensemble des champs à compléter pour chacun des sites. Les **champs modifiables passent en fond blanc**.



Si vous sélectionnez le type d'installation « Plateforme de recyclage ou Station de transit », vous devez importer le justificatif foncier :

- Si propriétaire : copie de la taxe foncière de l'année précédente.
- Si locataire : copie de contrat de bail professionnel en cours.

- 3 Cochez cette case si vous avez déjà un site avec le même SIRET.
- 4 Indiquez le SIRET du site que vous êtes en train d'inscrire.

Les données comme la raison sociale, le code NAF et l'adresse dépendent de ce SIRET dont les informations sont directement issues de l'INSEE.

À noter : si vous avez coché la case du point 3, vous devez les intégrer.

- 5 Sélectionnez l'activité principale du site.
 - À noter : le type d'installation choisi détermine l'annexe technique à signer et par conséquent le barème qui sera appliqué pour les déchets collectés par ce site.
- 6 Les coordonnées GPS sont saisies automatiquement. S'ils sont incorrects ou vides, il faut les corriger afin que sur la cartographie le site soit au bon endroit.





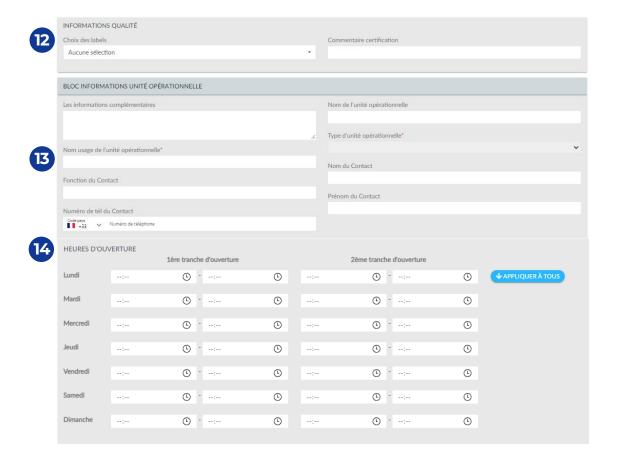


- 7 Le nom qui apparaîtra sur l'Espace Ecominéro, sur la cartographie d'Ecominéro et de l'OCAB.
- 8 Le numéro qui apparaîtra sur la cartographie d'Ecominéro et de l'OCAB.
- 9 Le code à utiliser sur votre déclaration si vous avez effectué une récupération de déchets sans avoir de numéro de pesée.
- Cochez les rubriques ICPE pour lesquelles vous avez un justificatif.

À noter: vous devez avoir au moins un ICPE. Si votre surface de stock est en dessous du seuil (<5000 m²), demandez une attestation via notre formulaire de contact. Cette attestation est valable pour l'année en cours et doit être renouvelée tous les ans.

11 En cochant une rubrique, vous devez inscrire le régime indiqué dans votre justificatif ICPE et la date de fin s'il y en a.





- Si vous avez des labels, il peut être utile de les signaler.
- Vous pouvez inscrire le même nom que celui indiqué au point 7.
- Les horaires d'ouverture de votre site qui seront affichés sur la cartographie.
 Si vous avez les mêmes horaires d'ouverture du lundi au vendredi, remplissez vos horaires du « Lundi » et cliquez sur « APPLIQUER A TOUS ».



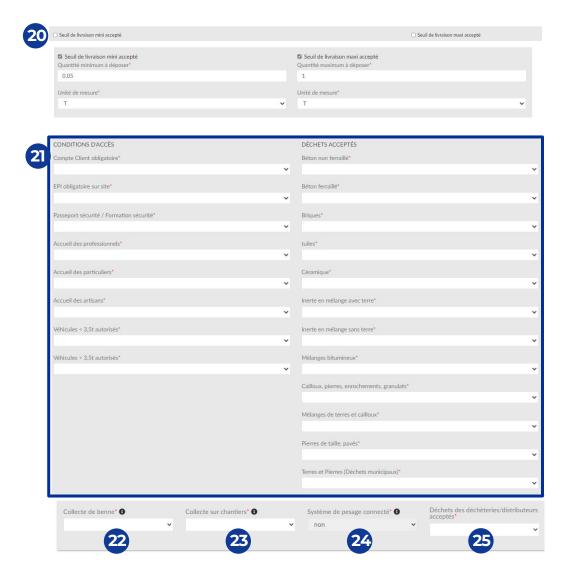
- La répartition du traitement des déchets réceptionnés sur l'année. Le total de ces 4 champs doit être de 100 % et vous ne pouvez pas saisir de décimales.
 - **Réemploi :** même usage. Exemple : tuiles récupérées puis reposées en tant que telles. **Réutilisation :** usage détourné de la matière. Exemple : voile béton découpé et transformé en dalles.
 - **Recyclage :** substitution de matières premières par des déchets dans un cycle de production. Exemple : dans la fabrication des graves routières.
 - Remblayage : réaménagement de carrières.
 - Elimination : regroupe toutes les opérations n'étant pas de la valorisation. Exemple : enfouissement en ISDI.



- 16 Les tonnages de déchets inertes maximum pouvant être accueillis chaque année.
- La répartition entre la réception de déchets provenant du Bâtiment ou Non-bâtiment (Travaux Publics) en année N-1. Le total doit être égal à 100%.
- La surface que vous pouvez dédier à une zone d'acceptation des 7 flux (papier/carton, métal, plastique, verre, bois, plâtre, fraction minérale).
- 19 La surface que vous pouvez dédier sur votre site à une zone de réemploi.

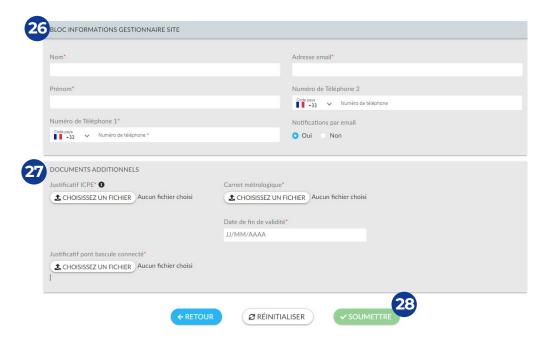






- 20 Cochez les cases, si vous avez un seuil minimal ou maximal à déposer accepté, puis inscrivez ces seuils et leur unité de mesure.
- 21 Indiquez les conditions d'accès et les déchets acceptés en cochant OUI ou NON dans les menus déroulants de chaque champ.
- 22 Indiquez si vous réceptionnez des déchets dans des bennes.
- Indiquez si vous collectez directement les déchets sur un chantier.
- Le système de pesage connecté est modifié par Ecominéro une fois que le justificatif que votre pont bascule est connecté a été vérifié.
- 25 Indiquez si vous réceptionnez des déchets des déchèteries ou des distributeurs.





- Le gestionnaire du site pourra modifier les données des sites et réimporter des justificatifs si nécessaire ou en cas de demande.
- 27 Documents à joindre :
 - Justificatif ICPE (2510, 2515, 2516, 2517, 2710) : autorisation, enregistrement, déclaration ou attestation ICPE fournie par Ecominéro (si vous êtes en dessous du seuil).
 - Carnet métrologique (IPFA) : carnet de contrôle de votre pont bascule. Préciser la date de fin de validité (la date du dernier contrôle + 1 an).
 - Justificatif pont bascule connecté à votre système d'information : la facture d'achat ou d'installation, une attestation de l'entreprise qui a fait la connexion ou le carnet métrologique précisant cette notion et une attestation sur l'honneur précisant le logiciel utilisé.
- 28 Cliquez sur « SOUMETTRE » après avoir rempli les champs requis.



29 Après avoir cliqué sur « SOUMETTRE » le statut de votre site changera en « 1/3 Formulaire rempli ».



À noter: lors du contrôle des documents, si l'un d'entre eux n'est pas valide, Ecominéro signifiera par mail au gestionnaire du site avec la raison de la non-conformité. Ensuite, vous devez le(s) réimporter sur l'Espace Ecominéro et ils seront contrôlés à nouveau.

30 Une fois que Ecominéro a validé les saisies et les documents, le statut de votre site changera en « 2/3 Annexe à signer ».





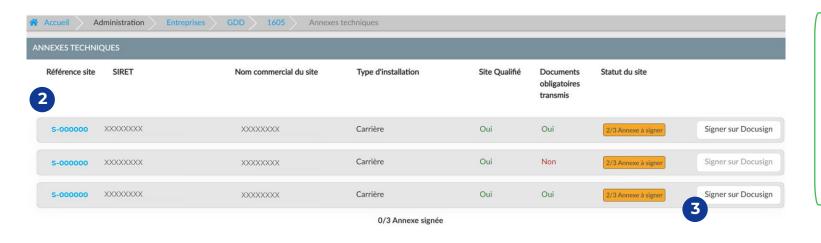
Étape 5 - Signature des annexes techniques

Lorsque le site est en statut 2/3, l'utilisateur inscrit comme signataire doit se connecter sur l'Espace Ecominéro.

1 En bas de page de l'entité facturante, cliquez sur le bouton «ANNEXES TECHNIQUES» (visible dès lors que le contrat de l'entité facturante a été signé).



- 2 Vous verrez alors l'ensemble des sites de l'entité facturante s'afficher.
- 3 Si le site est qualifié, avec tous les documents obligatoires transmis et en statut 2/3, le bouton « Signer sur Docusign» sera activé. Cliquez dessus pour signer l'annexe technique.



À noter: si le bouton « Signer sur Docusign » n'est pas actif, laissez-le gestionnaire qualifier les sites et importer les documents manquants.



Étape 5 - Signature des annexes techniques

- 4 Lorsque vous êtes redirigé vers Docusign, suivez les mêmes étapes que vous avez suivies pour signer le contrat.
- 5 Après signature de l'annexe, le statut du site passera automatiquement en 3/3.
- 6 Votre annexe technique est conservée directement sur votre Espace. Vous le recevrez également signé par e-mail.
- 7 Répétez ces étapes pour les autres sites jusqu'à signer toutes les annexes.

À noter: si après signature, vous voulez modifier le « Type d'installation », il vous suffit de modifier ce champ sur la page « INFORMATION ENTREPRISE » et de renouveler les étapes pour signer l'annexe technique.



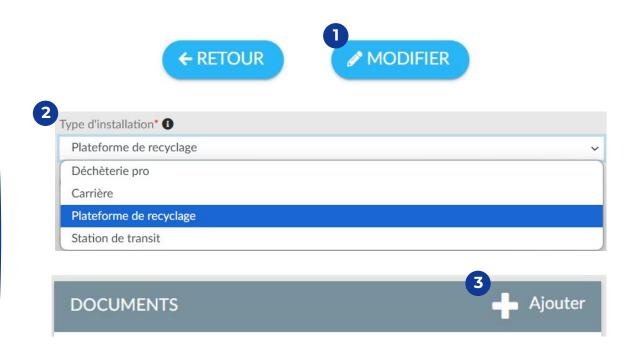




Bon à savoir



Modification du type d'installation



- 1 En bas de page, cliquez sur «MODIFIER».
- 2 Au champ «Type d'installation», cliquez sur l'activité exercée par votre site.
- 3 Ajoutez les documents requis* pour ce type d'installation.
- 4 Lorsque le type d'installation est modifié, le site passera en statut 1/3 afin qu'Ecominéro valide que les critères sont remplis et que les documents sont corrects.

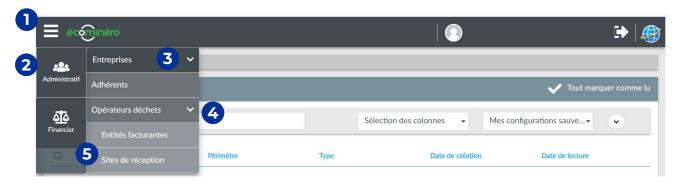
 1/3 Formulaire rempli



Pour modifier le type d'installation, le site doit être conforme aux critères requis.

Type d'installation	Plateforme de recyclage	Carrière	Station de transit	Déchèterie professionnelle	Traitement sur chantier
Documents requis*	ICPE 2515 Justificatif de foncier	ICPE 2510	ICPE 2517 Justificatif de foncier	ICPE 2710	ICPE 2515

Emplacement des documents



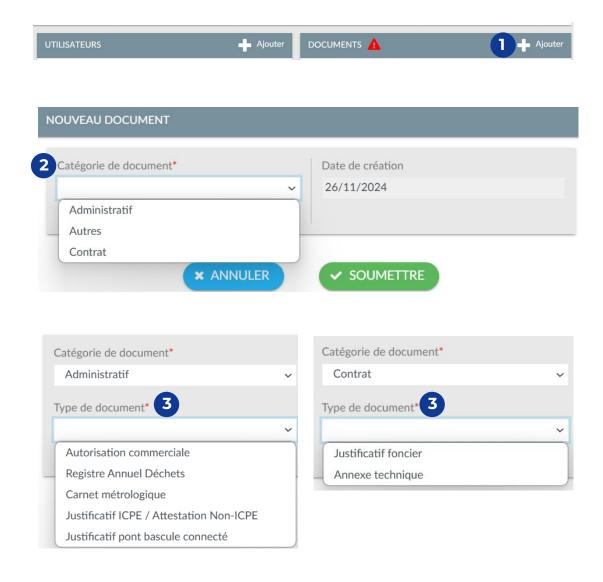




- 1 Connectez-vous sur votre Espace Ecominéro puis cliquez sur le 3 barres horizontales en haut à gauche.
- 2 Cliquez sur « Administratif ».
- 3 Cliquez sur « Entreprises ».
- 4 Cliquez sur « Opérateurs déchets ».
- 5 Cliquez sur « Entités facturantes » ou « Sites de réception » selon le document dont vous avez besoin.
- 6 Vous arrivez sur la page « INFORMATIONS ENTREPRISES ». La rubrique « DOCUMENTS » se trouve en bas de page à droite.
- Dans **administratif**, vous trouverez le contrat, les annexes techniques, l'assurance, l'attestation URSSAF, le carnet métrologique, le certificat Ecominéro et votre RIB.
- **6b** Dans **exploitation financière**, vous trouverez les BAF.



Ajout d'un document 1/2



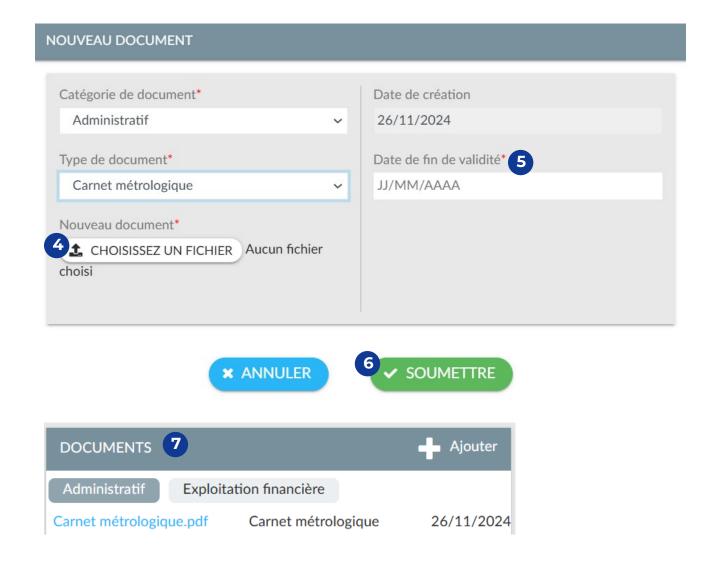
- 1 En bas de page, sur la rubrique « Documents », cliquez sur « Ajouter ».
- 2 Sélectionnez la « Catégorie de document » de la liste déroulante.
- Selon la catégorie choisie, sélectionnez le « Type de document » à ajouter de la liste déroulante.

En cas de documents manquants, vous aurez une alerte rouge comme celle-ci:





Ajout d'un document 2/2



- 4 Choisissez le fichier à déposer.
- 5 Pour certains documents, vous devez spécifier la « Date de fin de validité ».
- 6 Cliquez sur « SOUMETTRE ».
- 7 Le document sera alors importé.

Changement / oubli de mot de passe 1/2





- 1 Depuis l'<u>espace.ecominero.fr</u>, cliquez sur « SE CONNECTER / LOGIN ».
- 2 Cliquez sur « Mot de passe oublié ».
- 3 Indiquez votre e-mail.
- 4 Cliquez sur « SOUMETTRE ». Un message va vous indiquer qu'un e-mail contenant un lien de réinitialisation vient de vous être envoyé.
- Vous recevrez un e-mail de

 <u>nepasrepondre@ecominero.fr</u>, afin de réinitialiser votre mot de passe, cliquez sur le lien.

Contrôlez vos boîtes de spam ou prévenez votre service informatique si un outil de filtrage des e-mails est en place pour rapatrier l'email dans vos boîtes de réception.

Changement / oubli de mot de passe 2/2

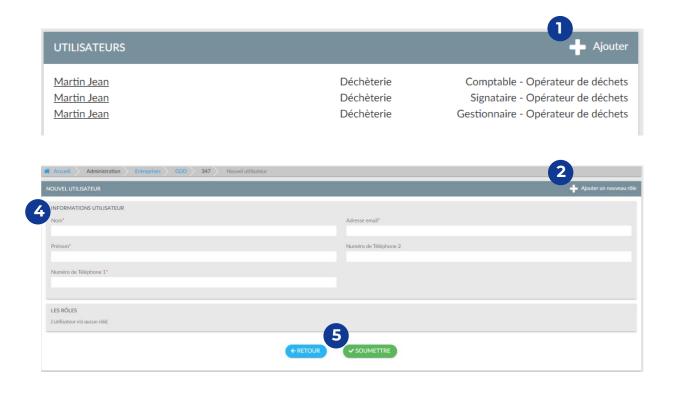


- 6 Indiquez votre mot de passe et confirmez-le dans le champ en dessous. **Ne prenez pas en compte le message** « Le mot de passe ne correspond pas à la confirmation du mot de passe ».
- 7 Cliquez la case.
- Lorsque ces étapes sont effectuées le bouton « SOUMETTRE » passe en vert foncé et vous pouvez valider votre demande.

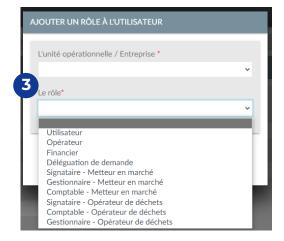


Ajout d'un utilisateur

Le gestionnaire peut ajouter un utilisateur en allant en bas de la fiche entreprise.



- 1 Cliquez sur « Ajouter ».
- 2 Cliquez sur « Ajouter un nouveau rôle ».
- 3 Indiquez l'unité opérationnelle et un des 3 derniers rôles (Signataire Opérateur de déchets, Comptable Opérateur de déchets, Gestionnaire Opérateur de déchets).



- Indiquez le nom, prénom, adresse e-mail et numéro de téléphone du nouvel utilisateur.
- 5 Cliquez sur « SOUMETTRE ».



